

## OBSERVATIONS DU PUBLIC


pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez vous directement au commissaire-enquêteur.

Feuillet n° 1 - paragraphe

Ouverture de la permanence du commissaire-enquêteur  
le 28 juin 2021 à 14h00.

clôture de ~~l'enquête pub~~ la permanence à 17h00.

Bilan de la permanence:  
- aucune observation écrite  
- aucune observation orale  
- Aucun document annexé au registre

  
Le président de la  
commission d'enquête  
Raymond ULLMANN

Ouverture de la permanence du commissaire-enquêteur  
le 09 juillet 2021 à 09h00.

BOU\_R\_01 En complément de nos courriers du 14/11/2019 et du 22/10/2020  
et à la demande des agriculteurs impactés par le projet,  
nous souhaitons obtenir un engagement écrit de la part de  
l'EPAGE qu'il n'y aura pas de passage en force sur le domaine  
agricole et que les terrains propriété de l'Etat ou le périmètre  
de la 2<sup>ème</sup> phase soient vendus aux agriculteurs souhaitant  
les acquérir (sur le périmètre de la phase 2).

Suite à la réunion sur la mise en conformité des PLU des  
communes concernées par le projet (début 2021), avec  
stupéfaction, on nous a annoncé que 40 ha de zone A



passeraient en zone N (indiciée). Or l'emprise directe annoncée n'est que d'environ 20 ha. Sur les 20 ha supplémentaires nous demandons une explication et que si le projet devait impacter cette zone supplémentaire, les exploitants soient en droit de demander des indemnités en cas d'inondation au même titre que les exploitants en zone A.

De plus, si des fouilles archéologiques ont lieu au le terrain nous demandons que les exploitants soient informés et associés d'abord puis indemnisés le cas échéant.

Audré COPPARD. VP. Chambre Agric. Pyr. - Bas

Sylvie FANTAT conseillère aménagement. CA 38

BOU\_R\_02

La grande majorité a remis un

document ci joint sur ce projet de

renouveau

P. SARRIAC

Prene Sarriac

Bernard Jean Michel

BOU\_R\_03

Qu'en est-il des jaloux (P & B) débent  
en cas de la renouveau ?

P. SARRIAC

Clôture de la permanence à 12h00.

Bilan de la permanence:

- Deux observations inscrites au registre
- Aucune observation orale
- Deux documents annexés au registre:
  - Chartes d'Agriculture Écône
  - La Gaulle Bekjallienne.



Le président de la  
commission d'enquête  
Raymond ULLMANN

f.